

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

Ail



EDITION MIDI-PYRENEES

N°1 – 14 février 2019

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

DEVELOPPEMENT DES PLANTES

Les parcelles observées sont homogènes et les levées régulières



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'Agriculture du
Tarn et de Haute-Garonne,
ALINEA, CEFEL, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie.



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture et le ministère
chargé de l'écologie, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
Ecophyto.

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2019

Depuis 2012, les acteurs de la filière Ail de Midi-Pyrénées participent aux réseaux d'épidémiologie afin de mutualiser une information phytosanitaire pertinente permettant une analyse de risque fiabilisée.

Le Bulletin de Santé du Végétal s'appuie sur un réseau multi-partenaires de Surveillance Biologique du Territoire. Il est élaboré sur la base d'observations d'un réseau de parcelles (fixes et « flottantes ») construit pour être représentatif du territoire et adapté à la problématique phytosanitaire de la culture. Ces observations sont réalisées par des observateurs formés et selon un protocole harmonisé et validé. Elles sont ensuite mutualisées puis analysées dans l'objectif de renseigner sur l'état sanitaire des cultures au cours de la saison et d'évaluer le risque encouru au regard des principaux bio-agresseurs.

Pour la campagne 2019, la Chambre d'agriculture du Tarn, supplée par la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, est chargée de l'animation du BSV Ail. Les observations seront réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne et du Tarn, de la coopérative Alinéa Top'Alliance, du CEFEL (Centre d'Expérimentation en Fruits et Légumes de Midi-Pyrénées), de l'OP APRM et de la coopérative Arterris.

Les trois bassins de production de Midi-Pyrénées sont représentés (Cadours, Lautrec, Lomagne) ainsi que les trois aulx (blanc, rose, violet).

Ce Bulletin de Santé du Végétal Ail sera consultable gratuitement sur les sites :

- de la Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/>
- et de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

Vous pouvez également vous inscrire pour le recevoir directement par mail à chaque diffusion à l'adresse suivante : www.bsv.occitanie.chambagri.fr

La période de diffusion prévisionnelle est la suivante :

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Octobre
Nb bulletins	2	2	3	3	1 + 2 « Hors-série »	1 « Hors-série »	0	« Hors-série » Bilan

METEO

	Station d'Albi		Station d'Auch		Station de Montauban		Station de Toulouse	
	Temp *	Pluvio*	Temp *	Pluvio*	Temp *	Pluvio*	Temp *	Pluvio*
Octobre	14.8	122.4	14.7	60	15	93.5	15.4	54.2
Novembre	10.7	47.3	9.8	31.2	10.1	46	11	34.6
Décembre	7.7	58.6	8.6	49.1	8.3	53.4	8.9	51.4
Janvier	3.8	82.4	4.7	80.5	4.5	85.9	4.9	61.7
Février (au 12/02)	6.2	12.2	7.6	16.5	7	21.5	7.3	20.8

Relevés météorologiques au sein des différents bassins de production de la plantation à aujourd'hui. Source : Infoclimat

* Temp. : température moyenne pour le mois (°C) / Pluvio. : cumul des précipitations du mois (mm)

STADES PHENOLOGIQUES

Sur l'ensemble des bassins de production et pour toutes les couleurs d'ail, les parcelles observées sont homogènes et les levées régulières.

Les conditions climatiques de la plantation à aujourd'hui ont permis une bonne installation des plantes, mais une entrée en croissance plutôt lente sur certaines parcelles. Le retour de journées ensoleillées avec des températures douces en journée, combinés à la réalisation des apports de fertilisation, vont être profitables à la culture.

Ail violet	Les plantations d'ail violet se sont échelonnées de la mi-octobre à la fin novembre. Les stades observés s'étendent de 6 feuilles (plantations précoces) à 2/3 feuilles (plantations de la seconde quinzaine de novembre). Sur le secteur de Cadours, un jaunissement des feuilles est observé sur la majorité des parcelles (sols gorgés d'eau).
Ail blanc	La grande majorité des plantations s'est déroulée vers la mi-novembre. Les plantes sont actuellement au stade 2/3 feuilles. Sur quelques parcelles plantées plus précocement (première quinzaine d'octobre), les plantes sont déjà au stade 5/6 feuilles.
Ail rose	La plantation s'est échelonnée de début décembre à début janvier, mais la grande majorité des plantations s'est déroulée au cours de la première quinzaine de décembre. Elles se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Le stade moyen observé est de 2/3 feuilles. Sur parcelles plus tardives, les plantes pointent seulement.

ÉTAT GENERAL DES CULTURES

Pour ce BSV, 7 observateurs ont réalisé des observations sur 22 parcelles : 15 dans le Tarn, 3 dans le Tarn-et-Garonne, 2 en Haute-Garonne et 2 dans le Gers.

• **Penicillium** (*Penicillium sp.*)

Au sein du réseau de parcelles suivies, aucune attaque de *Penicillium* n'a été observée. Quelques symptômes isolés et sans impact sur le développement des plantes ont néanmoins pu être observés ponctuellement, mais à des fréquences ne dépassant pas les 1% de plantes atteintes. L'état des sols à la plantation et les conditions climatiques de la plantation à aujourd'hui (pluies régulières) ont permis de limiter la pression liée à la maladie.

Évaluation du risque : La période de risque est terminée sur la quasi-totalité des parcelles. En effet, les attaques de *Penicillium* ont lieu en début de cycle de culture et les conditions sont actuellement défavorables aux attaques (stades des plantes, état des sols, conditions climatiques). Seules les parcelles d'ail rose plantées plus tardivement et qui pointent seulement peuvent encore être sensibles aux attaques.

Mesures prophylactiques : Pour rappel, la lutte contre cette maladie est avant tout prophylactique, et il n'existe aucun moyen de lutte curative. Pour plus d'informations, consultez le [BSV « Mesures prophylactiques » du mois d'octobre 2018](#).

• Mouches du semis (*Delia platura* et *Delia florilega*)

Au sein du réseau de parcelles suivies, aucune attaque significative de mouche n'a, à ce jour, été observée. Quelques premiers symptômes isolés ont toutefois été signalés sur une parcelle d'ail violet dans le Tarn.

Évaluation du risque : Il n'existe actuellement aucune méthode de lutte directe contre la mouche et la lutte contre ce ravageur est donc uniquement prophylactique.

Mesures prophylactiques : L'éloignement des parcelles d'une année sur l'autre et une plantation pas trop précoce (après le 1er novembre pour l'ail violet) sont les premiers leviers de lutte contre ce ravageur. Pour plus d'informations, consultez le [BSV « Mesures prophylactiques » du mois d'octobre 2018](#).

Éléments de biologie : Ce sont les larves de mouches des semis qui sont susceptibles d'impacter la culture, et non les adultes. Dès leur sortie des œufs (pondus directement dans le sol), les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes. L'éclosion des œufs se déroule généralement de février à mars, entraînant l'apparition de symptômes au champ (feuilles des plantes qui se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes, avec un asticot qui peut être trouvé dans la plante). Seule la première attaque de mouche est dommageable pour l'ail, les prochaines générations n'occasionneront pas de dégâts.



Plante enroulée – Photo CA81

• Autres observations

Thrips : Les thrips sont des insectes de petite taille observés à l'aisselle des feuilles. Les adultes et les larves piquent les jeunes feuilles pour en prélever la sève. Des plages de décoloration et jaunissement peuvent alors être visibles. Des thrips ont été observés ponctuellement dans le Tarn mais les niveaux de population sont très faibles (seulement quelques individus sur 5% des plantes).

Évaluation du risque : Compte-tenu des niveaux de population observés et du stade des plantes, le risque est nul. Pour rappel, la nuisibilité des thrips en culture d'ail n'est pas avérée. A ce jour, il n'a pas été relevé de situations générant des impacts sur la culture (notamment rendement) directement imputables à cet insecte. Dans le Sud-Ouest, les niveaux de populations et de dégâts observés rendent la mise en place d'une lutte directe contre cet insecte exceptionnelle.

• Adventices

Si les parcelles sont à ce jour globalement propres, quelques levées de graminées et de véroniques ont été signalées sur trois parcelles (dans le Tarn-et-Garonne, le Gers et le Tarn).

Techniques alternatives : plusieurs passages mécaniques (herse étrille et houe rotative notamment) ont déjà pu être positionnés depuis la plantation. L'amélioration prévue des conditions climatiques (températures douces en journée, absence de pluie et vent sur certains

secteurs) va permettre le ressuyage des sols et la reprise de ces interventions. Pour rappel, leur efficacité repose, en partie, sur le stade d'intervention : il faut veiller à intervenir tôt, sur des adventices encore peu développées.

Prochain BSV Ail le jeudi 28 février 2019



Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) :
<http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, et du Tarn, du CEFEL, de la coopérative ALINEA et d'Arterris.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.